

SECRETARIAT GENERAL  
SERVICE GESTION DOMANIALE  
ET MOYENS GENERAUX  
PSt

METZ, LE 24 SEPTEMBRE 2009

## 26

### R A P P O R T

#### **OBJET AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE DU 14 JUIN 1974 LIANT LA VILLE DE METZ A L'ASSOCIATION SPORTIVE des CHEMINOTS de METZ**

Par bail emphytéotique en date du 14 juin 1974, la Ville de Metz a mis à la disposition de l'Association Sportive des Cheminots de Metz (ASCM) un terrain situé à Longeville les Metz afin d'y créer un ensemble sportif.

Par Avenant n°2 en date du 15 février 2001, la durée de ce bail emphytéotique initialement fixée à 35 ans a été prolongée de 8 années supplémentaires pour arriver à échéance le 31 décembre 2015.

L'ASCM, souhaitant procéder aux travaux de couverture d'un court de tennis en terre battue, sollicite une nouvelle prolongation du bail emphytéotique, soit 12 années supplémentaires.

La nouvelle échéance du bail serait donc fixée au 31 décembre 2027.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la nouvelle demande de prolongation du bail emphytéotique.

En conséquence, la motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## **MOTION**

### **OBJET : AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE DU 14 JUIN 1974 LIANT LA VILLE DE METZ A L'ASSOCIATION SPORTIVE des CHEMINOTS de METZ**

Le Conseil Municipal,  
Les Commissions entendues,

#### **CONSIDERANT :**

- que l'Association Sportive des Cheminots de Metz souhaitent procéder aux travaux de couverture d'un court de tennis en terre battue, et sollicite à ce titre une prolongation du bail emphytéotique du 14 juin 1974,

#### **VU :**

- le bail emphytéotique du 14 juin 1974, son avenant n°1 du 7 mai 1981 et son avenant n°2 du 15 février 2001;
- le projet d'Avenant n°3 ;

#### **DECIDE :**

- de prolonger par le biais d'un Avenant n°3, la durée du bail emphytéotique du 14 juin 1974, de 12 années supplémentaires, en fixant sa nouvelle échéance du bail au 31 décembre 2027 ;

#### **AUTORISE :**

- Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération, signer tous documents y afférents.

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint :

Richard LIOGER